

ESE113



PUBLIC

Dirigeants d'entreprise,
membres de l'encadrement,
personne désignée pour
occuper la fonction de
personne compétente



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

5 jours - 35 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux de la prévention.
- Connaître la réglementation santé - sécurité applicable dans son activité.
- Définir les missions et les prérogatives de la personne compétente en santé et sécurité.
- S'approprier les méthodes d'aide à l'évaluation des risques.
- Mettre en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité.
- Aider à définir et accompagner un plan d'actions de mesures préventives et correctives adaptées à son entreprise

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique à l'aide de PowerPoint, en appui sur des études de cas.
- Forte dominante pratique avec possibilité de travailler sur les documents de son entreprise (DUERP, plans de prévention, procédures par exemple, ...).
- Remise de supports et de documentation sur clé USB.



DATES ET LIEUX

- Agen
15-16-17-27-28 mai
14-15-16-21-22 oct
- Périgueux
15-16-17-23-30 mai
18-19-20-25-26 nov



TARIFS

1050 € HT - 1260 € TTC



INTERVENANT

René BUISSON
Olivier TALBOT



Lieux aménagés et modalités adaptées
pour faciliter l'accès et l'usage aux
personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

LES ENJEUX DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Enjeux humains, statistiques nationales et de branche, indicateurs santé et sécurité.
- Définitions : accident du travail, maladie professionnelle, prévention primaire, secondaire et tertiaire...
- Enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative.
- Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires.
- Les responsabilités dans l'entreprise : employeur, encadrants, salariés, salarié compétent en prévention, CSE, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, référent handicap, référent Covid 19.

CONSTRUIRE UNE DEMARCHE DE PREVENTION

- Les 9 principes de prévention et les 21 familles de risques.
- L'évaluation des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles : le Document unique (DUERP) et son programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, avec mise à jour annuelle et communication au Médecin du travail, mise à disposition des acteurs internes et externes, des anciens salariés, dépôt dématérialisé sur portail numérique.
- La fiche d'entreprise du Service de prévention et de santé au travail, les facteurs de risques professionnels et le Compte Professionnel de Prévention (C2P).
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail avec indicateurs de résultats, calendrier de réalisation et estimation de son coût.
- Le plan de prévention avec les entreprises extérieures.
- Le protocole de chargement/déchargement des véhicules de transport.
- La documentation en santé, sécurité, conditions de travail et protection de l'environnement

L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DANS L'ENTREPRISE

- Rôles et missions des différents acteurs : Direction, Encadrement, Salariés, Comité Social et Économique (CSE), Service de prévention et de santé au travail, Agents de contrôle de l'inspection du travail, CARSAT ou MSA, DREAL, Organismes agréés ou accrédités, ...
- Le règlement intérieur de l'établissement, le règlement intérieur du CSE.
- L'affichage, la communication sur la prévention, les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE

L'ANALYSE DES ACCIDENTS, DES MALADIES PROFESSIONNELLES, DES INCIDENTS

- Intérêt de l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Application de la méthode de l'arbre des causes.
- Grilles d'analyse des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- Grilles d'analyse des Risques Psycho Sociaux (RPS)

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES FORMATIONS SECURITE

- Organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux arrivants.
- Organisation des formations de sécurité obligatoires à la sécurité des équipements et des locaux (CACES, autorisations, habilitations, recyclages ...)

LA SECURITE DES EQUIPEMENTS ET DES LIEUX DE TRAVAIL

- La conformité des lieux de travail, des machines, des engins et des équipements de travail.
- La prévention des risques spécifiques dans l'entreprise (incendie, explosion, chimique, biologique, manutention manuelle et TMS, déplacements, chutes, bruit, électrique, mécanique, poussières, fumées, rayonnements, routier, RPS, addictions, harcèlements, violence au travail, ...).
- Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires.
- Les équipements de protections collectives (EPC) et individuelles (EPI).